



## Le lieutenant-colonel Mairret



*Parrain de la promotion 2016-2018 de l'école militaire interarmes (EMIA)*

**L**OUIS MAIRET est né à Dijon le 19 juin 1916 à Dijon d'un père cheminot ; il fait ses études secondaires au collège Saint-Jacques de Joigny dans l'Yonne puis poursuit ses études en obtenant deux certificats de licence en Philosophie à la Sorbonne (1934-1936), après un passage au grand séminaire de Sens. Il effectue son service militaire en 1936 au sein du 6<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins (BCA) et termine sergent de réserve. Sentant venir la guerre avec l'Allemagne il se rengage au 6<sup>e</sup> BCA et intègre rapidement la Section des Éclaireurs Skieurs (SES). C'est au sein de cette section d'élite qu'il participe à la campagne de Norvège en 1940 avec le 12<sup>e</sup> BCA qu'il a rejoint en septembre 1939. Il s'illustre particulièrement le 17 mai 1940 en escaladant, sans corde, avec son groupe, un couloir raide afin de reprendre un piton aux allemands, qui

déplorent 23 morts dans leurs rangs. Cette action lui vaut d'être cité à l'ordre de la division et d'être décoré de la Croix de guerre norvégienne avec sabre.

Revenu victorieux à Lorient, le 16 juin 1940, il découvre une armée en déroute. Après avoir convaincu une partie de ses hommes de le suivre il rembarque depuis Brest pour continuer la lutte au sein des Forces Françaises Libres, à partir de l'Angleterre, sans avoir entendu l'appel du Général de GAULLE. Il est affecté au Bataillon de chasseurs au camp de Delville le 1<sup>er</sup> juillet 1940 puis est nommé Sergent-chef le 16 août de la même année.

Ses qualités de meneur d'hommes lui valent d'être nommé aspirant à compter du 1<sup>er</sup> mai 1941 et d'effectuer par la suite un stage au sein de la Middle East Tactical School en Égypte en



janvier 1942. Il est désigné pour servir au sein du Bataillon de marche n° 7 (BM7) de Beyrouth puis rejoint rapidement comme volontaire la jeune 1<sup>re</sup> Compagnie d'Infanterie de l'Air - Special Air Service (SAS) du Capitaine BERGE le 1<sup>er</sup> juin 1942.

Il prend part à un grand nombre d'opérations sur les arrières de l'ennemi en Cyrénaïque, Tripolitaine et en Tunisie, en tant que chef de stick, avec son ami et frère d'arme François MARTIN originaire lui aussi du 6<sup>e</sup> BCA. En septembre, à la suite d'un raid sur Benghazi, alors que les SAS se replient, l'aviation italienne les traque. « Les premiers appareils font, avec les premiers rayons du soleil, leur apparition quand les premiers véhicules atteignent le pied du djebel. Le camion du Sous-Lieutenant MAIRET, fort de sept jumelages de quatorze Vickers, abat le premier chasseur italien qui se présente sur lui au début de son piqué ».

En avril 1943, il rentre à Camberley où il est affecté au Bataillon de parachutistes au camp d'Old Dean et se prépare à la campagne de Libération de la France. Il est blessé lors d'un entraînement à Cirencester où l'explosion d'une grenade incendiaire lui provoque des brûlures diverses.

Après tant d'années d'exil, il pose à nouveau le pied sur sa chère France, en sautant à St Gravé, près de Redon dans la nuit du 6 au 7 juin 1944. Sa première mission consiste à faire sauter la

voie ferrée Questembert-Redon. Il est par ailleurs chargé d'organiser les groupes de FFI dans le Morbihan. Il prend part aux combats de Saint Marcel dès le 18 juin 1944 où, à la tête de sa compagnie de 150 parachutistes et de quelques FFI, il garde la face Ouest du camp retranché. C'est là que se présentèrent les allemands à l'aube des combats. Il leur inflige de lourdes pertes et contribue à la bonne évacuation du camp de Saint Marcel. « Officier de classe », il fait preuve de calme et de sang-froid.

Le Roi d'Angleterre exprima sa profonde reconnaissance aux parachutistes français du 4<sup>e</sup> B.I.A en leur accordant le droit au port du béret amarante des troupes aéroportées britanniques. Les premiers bérets amarante furent amenés à Vannes par le détachement du Lieutenant MAIRET.

Au cours des mois d'août et de septembre, à la tête de sa section de Jeeps surarmées de mitrailleuses Vickers, il combat au sud de la Loire et inflige de lourdes pertes à l'adversaire, en détruisant notamment le pont de Sancerre. Il s'illustre particulièrement au village de Rians, où il tombe par surprise sur un ennemi installé en position défensive et dont les armes automatiques ou-





vrèrent le feu à trente mètres. « Ayant eu son chauffeur mortellement blessé, l'a remplacé tout en continuant à servir les mitrailleuses, neutralisant ainsi le feu ennemi. A ensuite poursuivi les Allemands en retraite, en leur infligeant des pertes sensibles ». Cela lui vaut l'attribution de la Croix de Guerre 1939-1945 avec Palme.

Face à l'offensive de VON RUNDSTEDT dans les Ardennes, il est envoyé à Bertrix, avec un détachement de SAS, qu'il rallie le jour de Noël 1944. La mission des SAS de la France Libre consiste à colmater la brèche qui s'étend de Bastogne à Marche, dans laquelle les Allemands n'ont pas encore osé s'engouffrer. Les conditions de vie à bord des Jeeps découvertes et sans pare-brise sont rudes. Les SAS prennent part à des opérations plus audacieuses les unes que les autres, forçant l'admiration des américains qui déclareront que « ces français sont fous ! » et inspirant la crainte dans les rangs allemands dès lors qu'ils reconnaissent, dans un accrochage, les bérets amarante. C'est durant cette période que le Lieutenant MAIRET se voit décerner, par le Général de GAULLE, la Croix de la Libération.

Louis MAIRET est parachuté sur la Hollande le 7 avril 1945, près de Coevorden. Avec ses 14 SAS, il parvient à prendre le pont et à la tenir la journée durant. Le soir venu, la pression en-

nemie étant trop forte, il se replie et contre-attaque en force, avec succès, dès le lendemain.

Le 8 mai 1945, c'est en Angleterre qu'il fête la victoire sur l'Allemagne nazie. Toutefois cela ne marque pas la fin de sa vie d'officier. Le 30 octobre 1945 il est nommé Lieutenant à titre définitif. Par ailleurs, ce même mois, le Colonel REYNIERS, chef de corps du 2<sup>e</sup> régiment de chasseurs parachutistes (RCP) autorise le Lieutenant MAIRET à porter à vie la fourragère de la Légion d'Honneur, en récompense des services rendus au régiment au cours des diverses opérations menées. En effet, il a participé depuis Narvik à toutes les batailles jusqu'à la victoire.

Après diverses affectations notamment au sein de groupements d'instruction parachutiste à Pau et Bayonne, il rejoint le 6<sup>e</sup> bataillon parachutiste colonial (BPC) le 4 janvier 1952 comme capitaine et embarque pour l'Indochine en juillet. Il combat avec cette unité, mais aussi au sein du 2<sup>e</sup> BPC et 8<sup>e</sup> Groupement Commando Parachutiste (GCP) en pays Thaï. Il se distingue particulièrement les 15 et 16 novembre 1952 lorsqu'au cours d'engagements sévères contre un bataillon Vietminh, « à sa





propre initiative, réalise à deux reprises l'installation de bouchons sur l'arrière du bataillon, interdisant à l'adversaire les manœuvres de débordement et d'encerclement déjà amorcées ». Commandant en second du 2<sup>e</sup> BPC, il est qualifié d'officier « d'une haute valeur morale ». Il restera dans ce pays jusqu'en 1957 au sein de la Mission Française de Liaison auprès de la Mission Internationale de Contrôle au Vietnam.

Désirant revenir au sein de sa troupe de cœur, il est affecté à la tête de la compagnie d'appui du 22<sup>e</sup> BCA de Nice le 30 octobre 1957. Alors qu'il n'est encore que Capitaine, il commande le bataillon les 18 et 19 février 1958 dans la région de Beni Mansour (Grande Kabylie), où son « calme courage au feu » est particulièrement remarqué. Gravement blessé au combat le 30 mai 1958 par l'explosion d'un obus, il devient presque sourd. Toutefois, en raison de ses qualités de chef de guerre et de fin tacticien, il est nommé commandant en second du bataillon et promu au grade de Chef de Bataillon le 1<sup>er</sup> janvier 1959. Il occupera cette fonction jusqu'en 1960, date à laquelle un infarctus le contraint à occuper un emploi sédentaire.

Il quitte l'Algérie le 10 décembre 1961 et termine sa carrière à la direction de la Sécurité militaire à Paris où il est principalement chargé de la lutte contre l'OAS. Malgré son état de santé, il participe à quelques actions secrètes. En juillet 1964 il est promu Lieutenant-Co-

lonel. Éreinté par tant d'années de guerre et désireux de fonder une famille avec la femme qu'il a épousé en 1960 à Alger, il fait valoir ses droits à la retraite un mois plus tard. Il se retire à Toulouse et assure la Présidence de la section locale de « l'Association des Français Libres, des SAS et des Combattants Volontaires de la Résistance » ; il est aussi membre d'associations d'anciens Chasseurs Alpins. Louis MAIRET décède le 3 octobre 1998 et laisse derrière lui le souvenir d'un homme droit, loyal et fidèle à la France. « Il fut un combattant exceptionnel. Son engagement dans la France Libre avait été pour lui le moment fort de sa vie, celui où, par une décision libre et personnelle, il avait décidé d'offrir sa vie à son pays ».





*Le Lieutenant-Colonel MAIRET était titulaire des décorations suivantes :*

- Commandeur de la Légion d'Honneur
- Compagnon de la Libération par décret du 29 décembre 1944
- Croix de guerre 39-45 avec 5 citations (dont 4 à l'ordre de l'Armée)
- Croix de guerre des TOE avec 4 citations (dont 2 à l'ordre de l'Armée)
- Croix de la Valeur Militaire avec 4 citations (dont 2 à l'ordre de l'Armée)
- Médaille de la Résistance avec rosette
- Croix du combattant volontaire 1939-1945
- Croix du combattant volontaire de la Résistance
- Croix du combattant
- Médaille Coloniale avec agrafes « Libye », « Tunisie » et « Extrême-Orient »
- Médaille commémorative des Services Volontaires dans la France Libre
- Médaille commémorative de la guerre 39-45
- Médaille commémorative de la campagne d'Indochine
- Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en AFN
- Croix de guerre norvégienne
- Médaille commémorative de la guerre en Norvège
- Croix de la Vaillance Vietnamienne
- Officier du Mérite Thaï